

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT.

MANIFESTATIONS:

PAPETERIE

REPORTAGE

PHOTOGRAPHIQUE

page

10

LE COURRIER DES SINISTRES

Cher courrier,

Je suis une région que l'on dit quasi sous-développée; on se sert de moi pour pratiquer tous les concertos des initiés; on me prend pour une région impuissante qui ne peut rien produire. Mais moi, je sais que dans mes entrailles, il y a beaucoup de vitalité et d'énergie; qu'à moi seule j'en pourrais faire fonctionner toutes les génératrices de mon comté. On en arrive à dire qu'il n'y a rien à faire pour moi, que je serais mieux de me laisser faire et de croupir économiquement! Que faire?

Chère région défavorisée, même si tu ne t'es pas nommée, je t'ai reconnue: tu es la Vallée de la Matapédia. Moi je te dis: ne te décourage pas. Avec les Ministres Bérubé et DeBané, il est certain que tu as les mains liées. Fais en sorte de te les dénouer, tu seras libérée et là, tu pourras faire fructifier ton comté.

Depuis quelques temps, chère toi, je crois que tu te réveilles. Continue, je te le conseille. Il faudrait peut-être songer à en repar-

ler à tes députés, ils ont l'air d'être de ton côté. Mais sois prudente, chère petite région, on ne prend jamais trop de précautions. Bon courage, car tu sais que pour atteindre ton but il te faudra persévérer.

Merci de me l'avoir dit, je te fais la bise.

Estelle Lavoie
Ernestine Vallée

ce mois:

Age d'or 3

Développement
économique 4

Municipalité
Régionale de Comté
de Comté 5 & 6

Patinoire
couverte 7

Gens de chez-nous.... 12

Loisirs et per-
sonnes âgées 14



page deux

OPINION OPINION OPINION OPINION OPINION OPINION OPINION

LA PLACE DU LOISIR DANS NOTRE VIE

A entendre certaines gens on croirait que les loisirs sont synonymes d'enfantillages, perte de temps, nonchalance même parfois paresse.

Mais, même avec tous ces titres, les loisirs nous sont indispensables à mon avis pour une raison entre mille autres, celle d'empêcher les nord-Américains dont nous sommes tous, de se prendre trop au sérieux.

On court, on court après les choses sérieuses, les choses distinguées ce qui nous conduit à ces longues fillées de stressés, de pognés, de démoralisés et on oublie l'enfant qui trépigne au fond de chacun de nous. Même la personne centenaire veut nous prouver son agileté, sa souplesse tout comme le bébé veut nous montrer sa joie de vivre.

Lorsqu'un enfant ne joue pas il dépérit, il en est ainsi pour chacun de nous lorsque notre bouffon-enfant est étouffé sous prétexte d'être adulte, ce sont nos valeurs psychologiques qui en assument le coup et par ricochet nos valeurs physiques alors rien de surprenant avec ce plan de vie, de voir tant de jalousie, de mémérages, d'agressivité et surtout si peu de respect pour les personnes qui nous entourent.

C'est beaucoup plus valable de se tenir en forme physiquement et psychologiquement que de jouer de la langue sur la réputation de l'un et l'autre, ce qui est un défaut mignon de notre "Clan Brillant".

Donc, fini la hargne, abat la jalousie et laissons chacun s'épanouir librement dans un grand respect de ses valeurs et comptons plutôt nos scores sportifs alors notre village sera rempli de sourires et de confiance mutuelle. Je crois que c'est une des plus belles formes de prière "Aimez-vous, les uns les autres".

Victoire Dubé Belanger

Lecteurs, lectrices,

Réservez votre dimanche 8 mars pour la Journée Internationale de la Femme qui se tiendra à la Polyvalente d'Amqui. La journée se déroulera comme suit: une conférence à 9 hres, suivie des ateliers, des kiosques, repas, soirée.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.
Le comité de Publicité, C.O.J.I.F. 81
Par: Louise St-Pierre, responsable

LE PIERRE BRILLANT

Publication:

JOURNAL DE

VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

+++++

Rédacteur

Marcel Auclair

Adjoint

Gabriel Auclair

Rédaction

Nicole Beaulieu

Jannine Caron

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Photographie

Elizabeth Lévesque

Collaboration

spéciale

Alberte Beaulieu

Louise Bérubé

Raynald Côté

Colombe Fournier

Martine Soucy

Production

André Bélanger

Irène Lebel

Martine Perron

Guylaine Tardif

Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Trucotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

Publicité

Marcel Auclair

742-3750

Impression

Impression des

Associés

212 Cathédrale

Rimouski

tirage: 700 copies

abonnement: \$5.00

par année

prix à l'unité: 0.30

Dépôt légal:

Québec

1er trimestre 81.

+++++

on bouge ...



CLUB DE L'AGE D'OR ST-PIERRE-DU-LAC

Dimanche le 18 janvier '81 c'était la fête des Rois pour les membres de l'âge d'or. Dîner paroissial, au local de l'âge d'or. Les gens ont bien répondu à l'invitation car les dames ont servi à dîner à 150 personnes. Ensuite vers 2 hres tout le monde est parti pour revenir, le soir, pour la veillée.

Jeux de cartes, chants et danses canadiennes, tous s'endorment à cœur joie. Un Roi et une Reine ont été élus c'est M. Renaud Aubut et Mme Georgianne Aubut, ils ont reçu un cadeau souvenir, deux poupées représentant un Roi et une Reine.

Pendant la soirée, un cadeau souvenir soit une belle plaquette fut aussi remis à M. Joseph-Jean Bélanger pour ses bons services de secrétariat depuis le début de notre Club, ce cadeau lui fut remis par la présidente Mme Alma Roy qui remercia aussi Mme Bélanger pour avoir si bien secondé son époux dans sa tâche de secrétaire, c'est elle qui s'occupait du recrutement des

membres et de collecter les contributions. M. Bélanger très ému remercia très chaleureusement la Présidente pour ce beau cadeau d'appréciation. Cette journée a été un franc succès.

Les activités de l'âge d'or se continueront à chaque dimanche.

BIENVENUE A TOUS! Françoise Turcotte

#####

CHANT THEME DES CERCLES DES FEMMIERES

"TU AS LE TEMPS"

Tu as le temps de vivre ta vie
Tu as le temps de rire aussi;
Tu as le temps de bricoler
Et les soucis vont s'envoler.

Tous ces talents à réunir
Un grand pays à embellir;
Main dans la main allons chanter
"Tout pour la terre et le foyer".

Tu as le temps / t'as du talent
Prend donc le temps / chaque printemps;
Dans le beau temps / le mauvais temps
Tout simplement.

"Prenons le temps de nous aimer".



LA CHORALE DES FEMMIERES
Par: Gilberte C. Lévesque

MADELEINE R. LAVOIE

EPICERIE LICENCIÉE

BIERES VINS

ouvert:

8h à 23h
742-3322

Mme Armand D'Amours

TISSU A LA VERGE
ET
A LA LIVRE
LAINE

VAL-BRILLANT 742-3561

AGATHE TURGEON

VAL-BRILLANT

5 742-3490

10

15

Cadeaux,
Epicerie, Jouets,
Articles de pêche.

editorial

LE SECTEUR DU HAUT DU COMTE PREND EN MAIN SON DEVELOPPEMENT.

Le secteur du haut du comté de Matapédia (Sayabec), vient de se doter d'une structure d'animation et de recherche en développement communautaire et économique.

Le secteur Sayabec comprend les municipalités suivantes: Val-Brillant, St-Pierre-du-Lac, Sayabec, Ste-Marie de Sayabec, St-Cléophas, St-Moïse, St-Damase, St-Noël.

Cette structure est formée d'une équipe dynamique composée de Jacques D'Astous, agent de développement; Jean-Paul Gendron, adjoint à l'agent de développement et Rémi St-Amant, agent de promotion. Elle a pour principal mandat de coordonner et de planifier le cheminement de divers dossiers de développement économique et communautaire mis de l'avant par la population concernée.

Plusieurs industries et services sont encore inexistantes dans le secteur Sayabec et le rôle des personnes embauchées par les municipalités consiste dans l'identification des besoins et des priorités, dans l'évaluation des chances de réussite d'entreprises propres à combler ces nécessités, dans la recherche de promoteurs et d'investisseurs sérieux ainsi que dans le suivi des projets jusqu'à leur enclenchement définitif. A cet égard, la nouvelle structure répond à des objectifs prioritairement

économiques et sociaux et accessoirement municipaux.

Le leadership de cette structure est assumé par un comité de priorités formé d'élus municipaux représentant les 8 municipalités concernées. En plus de consacrer le caractère de solidarité et de concertation dont font preuve ces municipalités dans leur réel désir de développement, la création de ce comité garantit, par une délégation ad hoc auprès des personnes embauchées, la bonne marche et la supervision permanente de cette nouvelle structure. Enfin, cette dernière a une durée prévue d'un an, mais elle est amenée à devenir permanente.

Finalement, toute personne intéressée par le développement, soit d'une petite ou moyenne entreprise ou soit d'un autre genre de projet, est invitée à venir rencontrer les agents au local 208 du Pavillon (ancien couvent de Sayabec) rue Keable. Le personnel présent est disponible pour offrir une aide technique et une présence active à ces personnes.

Jacques D'Astous, agent de développement et directeur du projet "Prise en main du développement"

Tél: 536-5688.

BANQUE DE TRAVAILLEURS AGRICOLES.

Il nous fait plaisir d'annoncer qu'un projet de création d'une Banque de Travailleurs Agricoles spécialisés et compétents vient de débiter ses activités. Ce projet vise à procurer aux travailleurs de la région une formation adaptée aux caractéristiques spécifiques des exploitations agricoles de la Vallée. Lorsque la Banque de Travail-

leurs Agricoles sera en opération, les agriculteurs de la région seront assurés de pouvoir être assistés, à tout moment, par une main-d'oeuvre fiable et qualifiée.

Ce projet est parrainé par le Syndicat de Gestion Agricole de la Vallée, dans le cadre du Programme d'Aide à la Création Locale d'

Emploi. L'équipe du projet se compose de: Hélène Banville (coordonnatrice), Jean Tremblay et Jean St-Germain (animateurs) et Sylvie Couturier (secrétaire-comptable). Pour plus d'informations, nos bureaux sont situés aux Terrasses Ste-Ursule, c.p. II34, à Amqui.

Jean St-Germain.

dossier

LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
ET LA LOI 125 (suite)

LES CONSULTATIONS A VENIR:

- Sur le schéma d'aménagement

Une fois tout le dossier des Lettres Patentes terminé, voilà que la M.R.C. devra s'attaquer au schéma d'aménagement, celui-ci incluant des grandes lignes de l'aménagement comme:

1. les grandes orientations de l'aménagement;
2. les grandes affectations du sol;
3. la délimitation des périmètres d'urbanisation;
4. l'identification des zones d'inondation, d'érosion et de glissement de terrain;
5. l'identification des zones présentant un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique;
6. l'identification et la localisation approximative des équipements et infrastructures intermunicipaux;
7. l'identification et la localisation approximative des équipements et infrastructures à être mis en place par le gouvernement, ainsi que par les organismes publics et les corporations scolaires;
8. l'identification et la localisation approximative des réseaux majeurs d'électricité, de gaz, de télécommunications et de cablodistribution.

Il y a du pain sur la planche! Mais, pour le Conseil de Comté de Matapédia (future M.R.C.) ce dossier n'a rien de neuf. Con-

trairement aux autres conseils de comté du Québec, le Conseil de Comté de Matapédia s'y est déjà attaqué. Ceci est un peu tôt quand on sait que la future M.R.C. aura 7 ans pour élaborer son plan d'aménagement après sa mise en place.

Une première consultation a déjà été amorcée par le Conseil de Comté sur la "Délimitation des périmètres d'urbanisation" (Val-Brillant a d'ailleurs été consulté à ce sujet). Très peu de gens ont été informés de cette consultation. Elle était pourtant très importante. Mais n'était-ce pas un peu prématuré, quand on sait que nous n'avions pas encore réussi à nous "démêler" sur toute la question de la région d'appartenance.

Mais ce n'est pas encore terminé et il faudra être prêt. D'autres consultations auront lieu, puisqu'il reste encore 7 autres "items" du schéma d'aménagement qui devront faire l'objet d'une consultation.

LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES CONSULTATIONS A VENIR:

Les consultations sur le schéma d'aménagement devraient être nombreuses, surtout si le Conseil de Comté (ou future M.R.C.) de Matapédia respecte le contenu de la loi 125 vis-à-vis les consultations.

Mais quels seront les moyens d'être informés du moment où seront tenues ces consultations et aussi, des décisions que notre conseil municipal aura à prendre en regard de tout ce dossier?

Je crois que le premier rôle d'agent d'information revient au conseil municipal. Ce dernier, pour les mois et années à venir devra se soucier de toujours informer ses contribuables des décisions importantes (suite page 16)



SERVI



FERNAND COTE
ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**

les affaires

CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT

EXTRAITS DE PROCES-VERBAUX

"INFORMANT LE COMITE DE CONSULTATION DE MATANE, MATAPEDIA, RIMOUSKI"

Attendu que la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (loi 125) est entrée en vigueur le 15 avril 1980;

Attendu que l'article 166 de cette loi prévoit que le Gouvernement peut constituer par lettres patentes les Municipalités Régionales de Comté, et à cette fin modifier le territoire des municipalités de comté actuelles ou ériger des territoires en Municipalités Régionales de Comté;

Attendu qu'en vertu de l'article 167 de cette loi, le Gouvernement doit procéder à une consultation auprès des conseils et des citoyens des municipalités locales et des municipalités de comté portant, entre autre, sur la délimitation du territoire des Municipalités Régionales de Comté, compte tenu que la description du territoire devra faire partie intégrante des lettres patentes;

Attendu que le Gouvernement a créé à cette fin dans la région du Bas St-Laurent, un comité de consultation ayant pour mandat de consulter les municipalités, les corporations de comté, les citoyens et les corps intermédiaires sur la délimitation du territoire et autres éléments à inclure dans les lettres patentes;

Attendu que ce comité de consultation a procédé à l'information requise auprès de notre municipalité;

Attendu qu'à cette occasion ce comité a demandé à chacun des conseils municipaux de la région du Bas St-Laurent de lui faire parvenir une résolution faisant état du territoire de la Municipalité Régionale de Comté à laquelle leurs municipalités respectives souhaitent adhérer dans la perspective de la mise en place prochaine de Municipalités Régionales de Comté dans la région du Bas St-Laurent.

Pour ces motifs, il est proposé et unanimement résolu:

Que le Conseil municipal du village de Val-Brillant informe le comité de consultation de Matane, Matapédia, Rimouski de son désir de faire partie d'une Municipalité Régionale de Comté comprenant le territoire actuel de la corporation du comté de Matapédia, de même que les municipalités urbaines d'Amqui et de Causapsal.

Cette formation ne sera effective qu'à la condition expresse que chaque municipalité composante, ne soit représentée que par son maire ou son maire-suppléant et, en conséquence, le droit d'un seul vote sera attribué à chaque corporation.

Il est entendu que toutes dérogations à la présente la rendra nulle et non-avenue.

Copie conforme.

Donnée ce 10 septembre 1980.

Madame Jeanne-D'Arc Saintonge, sec. trés.

#####

TERRITOIRE D'APPARTENANCE M.R.C.

Pour répondre à la demande du Comité de consultation Matapédia, Rimouski, Matane sur la mise en place des M.R.C., le conseil municipal du village de Val-Brillant informe ce comité que deux situations expliquent la décision de ce conseil relative au territoire d'appartenance auquel son administration et les citoyens de cette municipalité aspirent:

- 1- La situation géographique de cette municipalité dans l'est du comté qui favorise une vision tout à fait normale vers l'est;
- 2- La situation de fait qui existe depuis longtemps et qui oriente la population vers les services offerts dans la ville voisine, en citant les services:
 - a) Médicaux: hôpital, pharmacie, bureaux de médecin;
 - b) Education: école polyvalente;
 - c) Gouvernementaux: services sociaux, sûreté du Québec, Aide juridique, etc...;

...suite à la page 7

municipales

TERRITOIRE D'APPARTENANCE M.R.C. (suite)

- d) Agriculture: bureau d'agronomie, coopératives agricoles, entrepôt de grains;
- e) Juridique: notaires, avocats;
- f) Conseil de comté ou future M.R.C.;
- g) Centre d'achat et autres commerces importants sans oublier de mentionner la situation des travailleurs forestiers et des autres qui s'acheminent en majorité vers Amqui et les municipalités environnantes.

Attendu que cette décision ne suppose aucune animosité et aucun préjugé; pour les raisons précitées, il est proposé et résolu d'informer le Comité de consultation Matapédia, Rimouski, Matane que ce conseil maintient la position exprimée dans la résolution 124-80 quant à son territoire d'appartenance qui demeure Matapédia.

Copie conforme.

Donnée ce 10 décembre 1980.

Madame Jeanne-D'Arc Saintonge, sec. trës.

#####

PROJET "PATINOIRE COUVERTE"

Suite au mandat que nous ont confié les deux municipalités, le comité d'étude du projet d'une patinoire couverte ou d'un centre communautaire a commencé ses travaux.

Dans les prochains jours, les gens des deux paroisses seront sollicités pour donner leurs opinions sur leurs pratiques de loisirs. Une enquête s'effectuera auprès

d'une certaine proportion de la population pour savoir ce qu'elle pratique comme loisirs, ce qu'elle voudrait pratiquer et que seraient les besoins en locaux que ces gens ou ces organismes voudraient avoir pour faciliter le développement de leurs loisirs.

Dans cette enquête, on entend par loisir, autant les activités culturelles et sociales que les sports et conditionnement physique.

Ce sondage s'inscrit dans les démarches déjà entreprises par le comité. Il fait suite à l'analyse des ressources physiques existantes et potentielles, des ressources humaines et des ressources financières que possèdent les deux municipalités. Les résultats de cette enquête additionnés aux données déjà recueillies nous serviront à concevoir le projet, c'est-à-dire à déterminer ce que nous devrions faire, ce qu'en seraient les coûts. Alors nous convoquerons une assemblée de tous les organismes et de tous les gens des deux paroisses pour leur communiquer le projet et surtout pour savoir ce qu'ils en pensent, ce qui serait à corriger et s'ils sont prêts à réaliser ce projet.

Entre temps, le comité accepterait avec plaisir toute opinion, tout commentaire, toute suggestion pour ou contre un tel projet. Noter que les opinions contre ont souvent plus de valeur puisqu'elles nous donnent la possibilité d'analyser des problèmes qui pourraient surgir, de trouver des solutions qui conviennent et de monter des stratégies efficaces.

Le Comité Patinoire couverte
C.P. 67 Val-Brillant

Cartes d'affaires

marielle DENTUROLOGISTE
claveau VAL-BRILLANT
742-3268

Jules inc. CONTRACTEUR
Fournier GENERAL
VAL-BRILLANT 742-3227

CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental
 VAL-BRILLANT 742-3225

CLAUDE MALENFANT
Snap-on
R.R.2 VAL-BRILLANT
742-3517 742-3541

les gourmets

SALADE DE POMMES DE TERRE AUX OEUFS

3 tasses de pommes de terre cuites, coupées en dés
2 c. à table de cornichons
2 c. à thé de jus d'oignon
1 tasse de céleri
3 oeufs
Piment vert ou rouge
2 ou 3 c. à thé de persil.

Hacher le céleri, les cornichons, le persil, le piment et les oeufs cuits dur; les mêler aux pommes de terre.

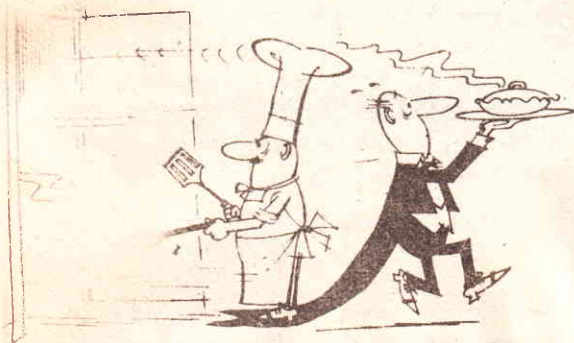
Arroser de vinaigrette et servir sur des nids de laitue avec une mayonnaise.

VINAIGRETTE (sauce française)

$\frac{1}{4}$ tasse d'huile à salade
 $\frac{1}{2}$ c. à thé de sel
 $\frac{1}{8}$ c. à thé de paprika
2 c. à table de vinaigre
 $\frac{1}{2}$ c. à thé de poivre
Quelques grains de poivre rouge

Mettre tous les ingrédients dans un bocal de verre.

Placer au réfrigérateur jusqu'à ce que le mélange soit refroidi parfaitement.
vigoureusement avant de s'en servir.



BON APPETIT!

Jeannine Caron

LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement
POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

A VENDRE

Spéciaux e
du jeudi au
inclusiv

EPICIER

VOTRE
RENDE
QUOT

MARCHÉ LIZ

Bière

742

5, rue St P
Val-Brillan

OBJETS A

LOCAL A

TAR

\$1.00 Petit

\$2.00 Remer

S'adresser à:

Mme FRANCOI

742

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES.....

Nouvelles:

Décès: A Sayabec est décédé le 27 janvier 81, un ancien paroissien de Val-Brillant M. Léopold Côté 67 ans 7 mois, époux de Juliette Hallé. Service à l'église de Sayabec et sépulture au cimetière de Val-Brillant. Il était le père de M. Lucien Côté.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé un résident de la "Villa mon Repos" M. Etienne Gallant 91 ans, autrefois de St-Alexis. Sépulture à Val-Brillant.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 19 janvier 81, un autre résident de la "Villa mon Repos" M. Alcide Morin 86 ans, époux de Aline Perreault. Service et sépulture à Ste-Florence.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Naissances:

- Suzie née le 14 janvier fille de M. & Mme Raymond Durette (Juliette Tardif) Ses parrain et marraine seront M. & Mme Normand Roussel de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

- Roger né le 25 janvier fils de M. & Mme Clément Poirier (Gislaine Blouin) Ses parrain et marraine seront M. Michel Bohémey de Montréal et Edith Poirier, cousin et soeur de l'enfant.

- Fanny née le 2 février fille de M. & Mme Bruno Beaulieu (Adrienne Aubut). Ses parrain et marraine seront M. & Mme Yvon Aubut (Irène Bélanger) de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents

Annonces:

A vendre: Scie mécanique Husgvarna qui n'a servi qu'un mois. Prix \$300. S'adresser: Tél. 742-3845.

Remerciements: Nous remercions toute la population de Val-Brillant pour l'aide qu'elle nous a apportée suite au sinistre que nous avons subi. La famille Ghislain Harrisson.

Engagement: Le conseil municipal de la paroisse St-Pierre du Lac annonce l'engagement de Mme Cécile Caron (Noël) au poste de secrétaire trésorier de la corporation municipale.

Françoise Turcotte

VENDRE?

LOUER?

IFS

es Annonces
ciments

SE TURCOTTE

-3831

A VENDRE

SALON FRANCINE

coiffures modes
traitements capillaires

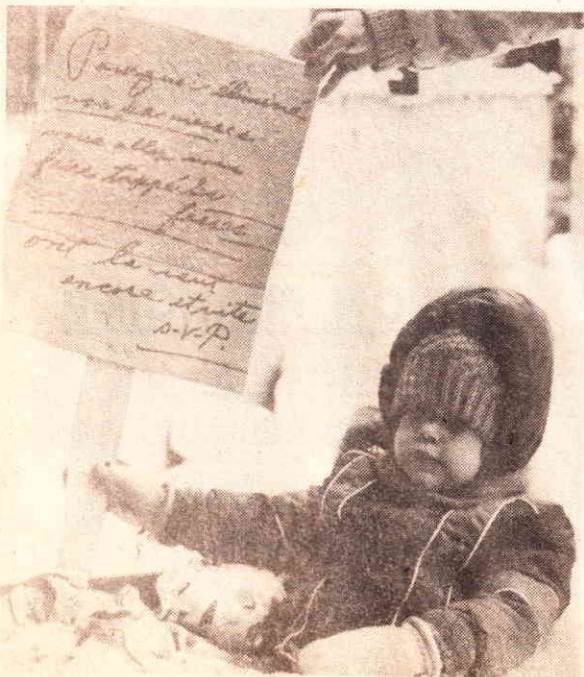
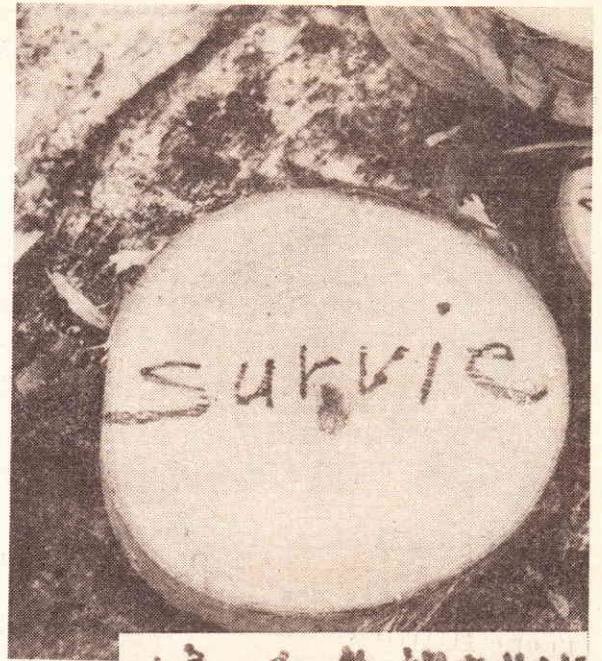
Mme Francine Santerre, prop.
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

A VOTRE SERVICE:

mardi-jeudi 9 à 18h
mer-vend. 9 à 21h
samedi 7 à 15h

742-3740

manifestations



gens de chez-nous

NOELLA ET GEORGES-HENRI BELANGER

M. Bélanger né à Val-Brillant est peintre de son métier depuis 42 ans. Mme Bélanger née à St-Fabien de Rimouski est d'abord mère de famille et ensuite occupe la plus grande partie de ses loisirs à l'artisanat.

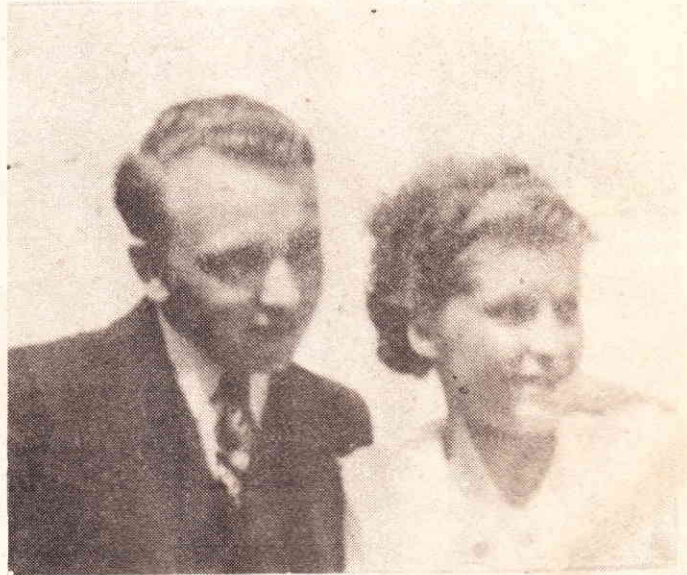
C'est dans leur maison fraîchement rénovée de l'extérieur, et un intérieur chaud, accueillant et décoré avec un goût indiscutable que M. et Mme Bélanger ont évoqué certains souvenirs et nous ont communiqué quelques réflexions concernant un mot très à la mode aujourd'hui "la retraite et sa préparation". Pour eux, ce ne fut pas un problème, loin de là, ils disent s'être préparés à cela mentalement et physiquement depuis plusieurs années. D'abord, en pensant à s'occuper dans des activités qu'ils aiment et ensuite en s'équipant d'outils et en s'approvisionnant de toutes sortes de matériaux nécessaires pour ce qu'ils préoyaient accomplir.

Pour Mme Bélanger, ce fut le ramassage de toutes sortes de retailles de tissus, de reste de laine et bien d'autres choses qui lui servent aujourd'hui dans ses travaux de tissage, de courtes-pointes, de tapis, etc... M. Bélanger achetait à l'occasion: des bois de belle qualité et gardait toutes sortes de morceaux susceptibles de lui servir, en un mot, une banque de matériaux qui lui permet maintenant de fabriquer des objets utiles et décoratifs.

A en juger par la beauté de tous ces travaux faits à la main par ces deux personnes, il faut en conclure qu'elles sont dotées d'adresse et de talent naturel.

Plusieurs personnes ont dû admirer les ouvrages de Mme Bélanger, lors d'expositions paroissiales, mais pour ce qui est de M. Bélanger, il faut déplorer le fait qu'il ne puisse faire profiter au grand public, la vue de ses oeuvres artisanales qui sont faits avec une précision et une minutie extraordinaire.

Nous avons pu admirer fait par Mme Bélanger, rideaux, coussins, couvre-lits, pièces murales, tapis, tissus d'ameublement, tableaux et croyez-le ou non, nous avons vu des cannes à pêche de fabrication manuelle qui sont dignes d'être accrochées dans nos salons, M. Bélanger en fait aussi la réparation.



C'est agréable de rencontrer des gens qui ne s'ennuient pas même à la retraite, pour eux les semaines passent trop vite, le temps trop court pour la réalisation de tous les projets.

Pour ceux qui ne le savent pas M. Bélanger a fait lui-même presque toute la rénovation de sa maison, avec l'aide des membres de sa famille et même avec un handicap à la main qui a nécessité une opération très délicate.

Mentionnons que Mme Bélanger a fait partie du Conseil du cercle des Fermières pendant 6 ans et a été responsable des métiers durant 5 ans, elle a aussi donné des cours en courtes-pointes.

Un fait demeure cependant lorsque l'âge de la retraite arrive, chacun ne possède pas l'habileté et même la santé pour faire ces travaux, mais il y a tellement d'autres choses comme lectures, rencontres sociales, voyages, collections de toutes sortes, aide aux plus jeunes, sans oublier quelques sports plein-air, ce qui aiderait à vivre jusqu'à un âge avancé avec agrément.

Bravo à ce couple qui a su garder la jeunesse en restant actif!

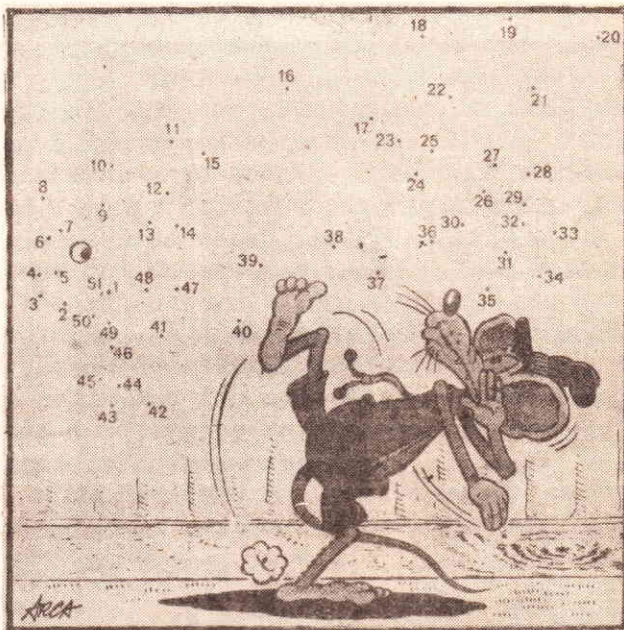
Nicole et Alberte Beaulieu

les jeunes

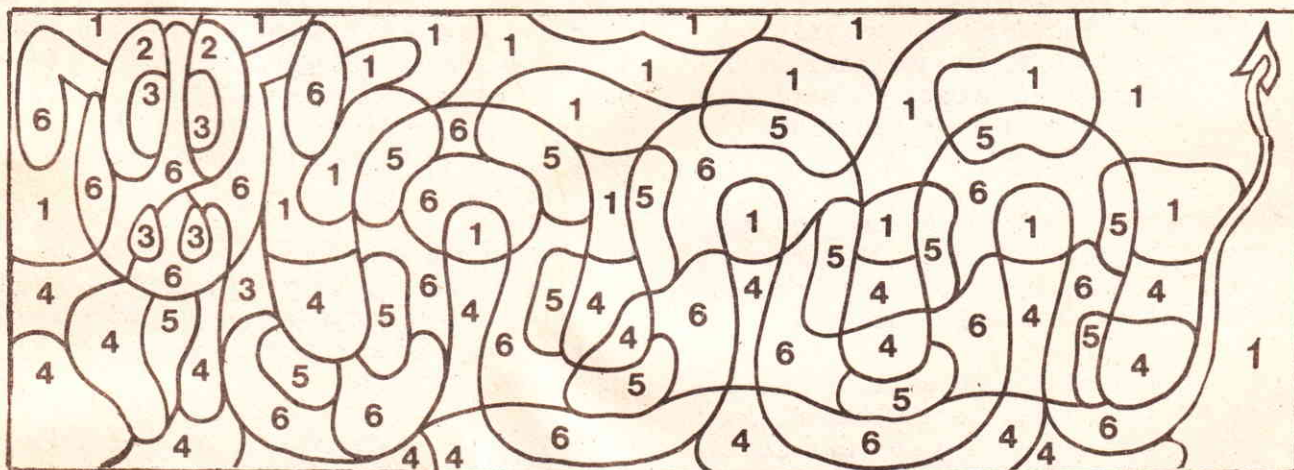
Quel chemin suivre pour traverser ce nuage?



Quand Rapolo fait du karaté ça fait mal! Quel est son malheureux adversaire? Re- lie les points de 1 à 51 et tu le sauras.



Couleurs à passer: 1=blanc - 2=orange - 3=noir
4=bleu - 5=rouge - 6=vert



PENSÉE DU MOIS

Celui qui veut faire quelque chose trouve moyen.
Celui qui ne veut rien faire trouve une excuse.

ELECTROLUX (CANADA)

JACQUES PELLETIER
REPRESENTANT

MONT-JOLI 775-2684

VAL-BRILLANT 742-3263

SERVICE A DOMICILE

nous et... LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE PAR YOLANDE PERRON.

La loi sur l'assurance-chômage est maintenant administrée par la Commission de l'Emploi et de l'immigration du Canada.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:

Un salarié qui perd son emploi peut avoir droit aux prestations:

— s'il a subi un arrêt de rémunération, et

— s'il a occupé un emploi assurable durant un nombre de semaines déterminé selon qu'il est considéré comme:

Un arrivant ou une personne qui revient sur le marché du travail: il devra avoir accumulé vingt semaines d'emploi assurable au cours des 52 semaines précédant sa demande.

PROLONGATION:

La période de référence peut être prolongée jusqu'à un maximum de 104 semaines dans certains cas de maladie, blessure, mise en quarantaine, maternité, accident du travail, emprisonnement ou de présence à des cours d'instruction ou de formation désignés par la CEIC

TAUX DES PRESTATIONS:

60% de la rémunération hebdomadaire assurable moyenne au cours des vingt dernières semaines d'emploi assurable ou moins.

LES PRESTATIONS:

Montant maximum des prestations hebdomadaires

1980
\$174

1981
\$189

Montant maximum de la rémunération assurable hebdomadaire

\$290

\$315

Coût de la cotisation de l'employé par \$100 de rémunération assurable brute

\$1.35

\$1.80

Coût de la cotisation de l'employeur par \$100 de rémunération assurable brute

(1.4 fois la cotisation de l'employé)

\$1.89

\$2.52

LES PRESTATIONS SPECIALES: MATERNITE

Des prestations de grossesse, au maximum quinze semaines, sont payables au cours des quinze premières semaines de prestations initiales pendant la période de huit semaines avant la semaine présumée de l'accouchement jusqu'à dix-sept semaines après la semaine de l'accouchement, à condition que la prestataire ait accumulé vingt semaines d'emploi assurable dans sa période de référence et qu'elle ait dix semaines de présence sur le marché du travail au cours de la période de vingt semaines qui précède la trentième semaine précédant la date présumée de son accouchement.

Colombe Fournier



Valenciel Inc.

Poste de
conditionnement

Semences
Pédigrées

742-3405



NOS GENEREUX DONATEURS

M. et Mme Paul-Emile Boudreault de Causapscal.

Société St-Jean Baptiste.

MERCI!

GARAGE

Louis Savard

spécialités:

► DEBOSSAGE

► PEINTURE

742-3333

André D'Amour enr.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE

11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT

742-3259



LE LOISIR ET LA PERSONNE AGÉE

Dans notre société, lorsqu'on parle de la personne âgée, on est confronté à une série de préjugés, lesquels contribuent grandement à ralentir le développement de toute action auprès de cette population. Evidemment, lorsque l'on envisage le loisir pour la personne âgée, nous n'échappons pas à cette situation; si bien qu'aujourd'hui encore, un bon nombre de personnes manifestent de la réserve face au loisir pour la personne âgée. Faut-il se surprendre de voir chez la majorité des personnes âgées un problème crucial d'occupation de temps libre? Quand on sait que ces mêmes personnes ont employé presque tout leur temps et énergie au travail durant leur vie, laissant ainsi peu de place aux autres domaines, tel le loisir.

Il est dommage, autant au niveau des personnes âgées elles-mêmes, que chez les personnes qui interviennent auprès de ces dernières, que le loisir soit si souvent la partie la moins observée et une des plus mal interprétée. Ceci a pour résultat que le loisir est souvent synonyme de "tenir"

le temps: associé négativement à l'ennui, à l'oisiveté, au vide. De plus, comme de désengagement professionnel et social, au lieu d'être interprété par rapport aux possibilités de création de valeurs nouvelles spécifiques du troisième âge.

Il y a aussi, que souvent nous nous laissons influencer par une certaine opinion publique qui veut que la personne âgée soit inapte à l'activité. Ne serait-ce pas plutôt que la personne âgée fait justement ce que lui permet de faire l'image d'elle-même entretenue par la société?

Evidemment, il y a des personnes âgées qui font du loisir. Cette participation se fait en grande partie "à domicile", soit à la maison familiale ou en institution. Pour un certain nombre d'une telle catégorie, c'est au Club d'âge d'Or qu'on pratique ces activités récréatives.

Naturellement, pour un certain nombre de personnes âgées, on ne peut espérer une restauration marquée au plan général. Toutefois, pour la majorité des personnes âgées, une intervention dans le domaine du loisir leur serait d'un grand secours, d'autant plus que très souvent ces personnes ne demandent pas mieux que de pouvoir vivre et se développer normalement; ceci en dépit des contraintes que leur impose la société actuelle.

Cependant, il faut être conscient que nous connaissons encore très peu la personne âgée en général; ce qui devrait nous inviter à être davantage prudent dans une quelconque intervention auprès de ce groupe.

En somme, on peut dire d'une façon générale, que la situation du loisir pour la personne âgée est caractérisée par un manque de diversité et de qualité dans les activités, un manque de personnes ressources compétentes et enfin un manque d'équipements et de programmes adéquats.

Louise Bérubé
Comité des Loisirs.

VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

DECORATION INTERIEURE

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION AMOURS INC.

742-3736
VAL-BRILLANT

les sports

TOURNOI DE HOCKEY À SAYABEC

Lors de la fin de semaine du 31 janvier dernier, se tenait les samedi et dimanche à l'aréna de Sayabec, un tournoi de hockey de style intermédiaire olympique régional avec une présentation de vingt-quatre (24) formations en liste.

La paroisse de Val-Brillant y était représentée par deux (2) équipes, soit les Tigres et les Rex. Les Tigres n'ont pas pu se mettre en évidence, par contre les Rex ont démontré leur savoir faire en disputant le "match" de championnat de la série "A". Malheureusement pour eux le compte se lisait, après la partie, 4 à 2 en faveur de l'équipe de St-Adelme, championne du tournoi. Certes se fut un "match" époustoufflant pour les spectateurs qui assistaient à la rencontre et qui montraient leur appui inconditionnel à une victoire des Rex.

À la suite de cette rencontre nos porte-couleurs se virent remettre une bourse et deux (2) trophées, soit un trophée comme finaliste de la classe "A" et un trophée personnel au meilleur gardien de but de la série "A" (Roger Malenfant).

Voici maintenant la présentation des joueurs qui formaient cette équipe: Jean-Nil Bérubé, Martin Bérubé, Raynald Côté, Bernard D'Amours, Christian & Marc Lévesque, les frères Richard, Roger et Sylvain Malenfant et Marc Turcotte.

Félicitations à tous ces joueurs et nous souhaitons qu'ils continuent à représenter notre patelin sur la scène du hockey.

Raynald Côté
Comité des Loisirs.

LIGUE DE HOCKEY OLYMPIQUE DE LA VALLÉE

Statistiques au 28 janvier 1981

EQUIPES	P.J.	P.G.	P.P.	P.N	T.
1	23	16	7	0	32
2	24	15	8	1	31
3	24	13	10	1	27
4	22	12	10	0	24
5	24	7	17	0	14
6	23	5	16	2	12

Equipe no.1: Les souffleurs de St-Vianney
Equipe no.2: Les cyclones de Lac-au-Saumon
Equipe no.3: Les tigres de Val-Brillant
Equipe no.4: Les Centrauses de Lac-au-Saumon
Equipe no.5: Les Forestiers d'Albertville
Equipe no.6: Les Dépanneurs de Lac-au-Saumon

Communiqué

À toute la population de Val-Brillant,

On vous informe que la Télévision communautaire de la Vallée possède maintenant un bureau à votre disposition à Sayabec. Les deux nouveaux permanents, Sonia Fallu et Stephen Girard, offrent à toute la population de ce secteur la possibilité de réaliser et de diffuser leurs propres émissions. Précisons, que le secteur Sayabec comprend toutes les municipalités environnantes soit de St-Damase à Val-Brillant.

Nous sommes confiants que vous saurez profiter des services qui vous sont offerts par la T.V.C. et nous attendons avec impatience votre participation.

La Télévision communautaire
Bureau: Hôtel de Ville
3e étage
Sayabec
Tél: A VENIR

Hôtel Val-Brillant

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

SALUT
LES
FILLES

GARAGE

Jacques Levesque

— TUNE UP —
— TRANSMISSION —
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

LA M.R.C. ET LA LOI 125 (suite)

tes et surtout de les consulter. Cela n'est pas chose facile, mais je crois qu'il y a des moyens à envisager, comme:

- article par le biais du journal local;
- feuillet d'information distribué dans toutes les maisons;
- réunions "spéciales" d'information sur des sujets bien précis, etc...

Je crois qu'il vaut mieux donner le plus d'informations plutôt que d'avoir à se faire reprocher de ne pas en avoir donné assez.

Le conseil municipal doit tenter par tous les moyens d'informer sa population des grands dossiers mais si celle-ci ne semble pas réagir, le conseil pourra se dire qu'il a fait ce qu'il avait à faire et tant pis pour la population si elle ne s'implique pas.

NOUS, LES CONTRIBUABLES DANS TOUTE CETTE AFFAIRE:

Nous avons failli "manquer le bateau" de la consultation sur le découpage du territoire de la future M.R.C.! Il ne faudra pas manquer celui des consultations à venir. Pour ce faire, je crois qu'il est temps de se "grouiller". Si le conseil municipal prend à cœur son rôle d'agent d'information, nous devons être à l'écoute, prêt à travailler avec lui.

Les contribuables aussi doivent se donner des moyens d'information entre citoyens et utiliser au maximum ceux déjà en place:

- le "Pierre Brillant" pour émettre des opinions, lancer des débats, etc...
- le "Bulletin paroissial" pour annoncer des réunions prochaines;
- "l'Avant-Poste" pour faire savoir aux autres que nous existons.

Et pourquoi pas, un comité de citoyens. Je crois que le comité aurait beaucoup de choses à laquelle s'attaquer. Il pourrait être reconnu par le conseil municipal pour faire des consultations et vice-versa; le comité pourrait à l'occasion faire des recommandations au conseil municipal.

Il est vraiment temps de passer à l'action. Beaucoup de dossiers s'amènent et il faudra quelqu'un pour les défendre. Il faudra aussi des personnes nouvelles pour encourager ceux qui, depuis longtemps, sont là et risquent de se décourager s'ils ont personne derrière eux. D'autres sont venus avant nous "déblayer" un bout de chemin. Il nous reste à en "déblayer" un autre bout pour ceux qui viendront.

Martine Soucy



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271